

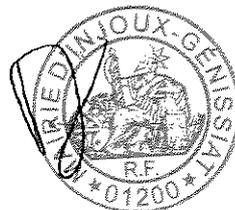
MAIRIE D'INJOUX-GENISSIAT
01200

AVIS

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA EN SESSION ORDINAIRE,
EN MAIRIE D'INJOUX-GENISSIAT

Lundi 18 janvier 2021 A 18 H 30

LE MAIRE,
DENIS MOSSAZ



Il est rappelé aux habitants qu'en période de confinement / couvre-feu, l'assistance aux débats des organes délibérants ne constitue pas un motif d'autorisation de sortie dérogatoire. La réunion des organes délibérants se déroule donc en l'absence de public (loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire).

Ordre du Jour

Approbation du compte-rendu de la séance du 21 décembre 2020

- 1 – Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif
- 2 – Prolongation de la concession d'aménagement et d'exploitation du Rhône confiée à CNR
- 3 – Demande de prise en charge de la cotisation CNAS par la commune suite à dissolution du Comité d'Entraide du Personnel Communal.

Questions diverses